

Le Secrétariat
du Chef du Département fédéral
des Affaires étrangères

p.B.15.50.4.Afr.S. - CD/LM

Berne, le 11 juin 1990

CONFIDENTIEL

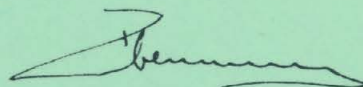
Entretien en tête-à-tête entre le Chef du département,
M. René Felber et le Vice-Président de l'ANC, M. Nelson Mandela
(Berne, le 8 juin 1990)

Suite aux entretiens officiels M. Mandela exprime le désir d'une rencontre entre quatre yeux. Il précise d'emblée que dans chacun des pays qu'il a déjà visité il a fait une requête spécifique de soutien financier à l'ANC, pour faire face aux tâches énormes qui l'attendent en Afrique du Sud. M. Mandela rappelle qu'ayant été bannie pendant près de trente ans, son organisation doit repartir à zéro. Il est donc essentiel, si elle veut être à la hauteur des espoirs mis en elle comme parti politique, non seulement mettre sur pied un quartier général mais aussi des offices régionaux (besoin estimé à 16). Il faudra doter cette structure en personnel, en transport et en moyens de communication. L'ANC devra non seulement pouvoir s'adresser à tous ceux qui la sollicitent, mais encore être en mesure d'accueillir les quelque 20'000 réfugiés qui attendent de rentrer au pays. Ceci est indispensable car les exilés n'auront aucune base pour subvenir à leur existence dans les premiers six mois consécutifs à leur retour.

M. Mandela souligne qu'il a d'ores et déjà reçu des réponses positives partout là où il est allé et un soutien financier notamment du Malawi (250'000 \$), du Zaïre (250'000 \$), du Nigéria (5 mio. \$), de l'Algérie (5 mio. \$), de la Lybie (10 mio. \$), de l'Egypte (5 mio. \$) et du Zimbabwe (2 mio. \$). En France, le Président Mitterand s'est engagé à fournir un financement substantiel (montant non précisé). M. Mandela remet alors un document rédigé spécifiquement à l'intention du gouvernement suisse, sollicitant un appui financier de 39,8 mio. \$ (sur une période de deux ans).

- 2 -

M. Felber prend bonne note des explications reçues et assure M. Mandela que cette requête sera dûment analysée et que la Suisse de toute manière fera un geste pour aider l'ANC dans ses engagements en faveur de la démocratisation en Afrique du Sud.



Pierre Comberous

Copie p.i.:

- Ambassade de Suisse, Pretoria (plus annexe)
 - BRF
 - JAC
 - SI
 - CFR
 - BL
 - ** CP
 - HMG
 - Ambassade de Suisse, Harare (plus annexe)
 - M. Othmar Wyss, OFAEE
- ** en annexe; ANC - Budget Proposal to the Government of Switzerland
Avec prière d'analyser la proposition et d'en faire rapport circonstancié